

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	2 (1914)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Le notaire Dumont, d'Autigny : sa chronique et ses chansons (1578-1654) [suite et fin]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817917">https://doi.org/10.5169/seals-817917</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE NOTAIRE DUMONT, D'AUTIGNY.  
SA CHRONIQUE ET SES CHANSONS  
(1578—1654)

*(Suite et fin.)*

CHANSON SUR L'ESCALADE DE GENÈVE.

Le notaire Dumont est l'auteur aussi d'une intéressante chanson, tout à fait inédite, sur l'Escalade de Genève.

On sait que l'Escalade, «œuvre d'ambition et de traîtrise», est une tentative faite en 1602 par Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, pour reprendre Genève, ville sur laquelle ses ancêtres avaient exercé des droits de souveraineté jusqu'à la Réforme de 1535.

Dans la nuit du samedi au dimanche 21—22 décembre 1602 (11—12 décembre, ancien calendrier julien), nuit la plus longue de l'année, tandis que le duc en personne s'établit au château d'Etrembières sur Arve, à portée de 3 à 4000 hommes de troupes espagnoles et napolitaines concentrées à La Roche et à Annecy et qu'il voulait envoyer en Flandre, Charles d'Albigny, gouverneur de Savoie, traverse l'Arve à la tête de l'avant-garde. Il a pour guide Brunaulieu, lieutenant-colonel du régiment de la Val d'Isère. La nouvelle de ces mouvements de troupes, apportée le soir même à Genève par un brave campagnard, Pierre Brasier, de Chêne, bourgeois de Genève, ne trouble pas la quiétude du syndic de la garde, Philibert Blondel. Sans être aperçu par la patrouille genevoise du dehors, d'Albigny, avec son état-major de «Français reniés», se porte, vers minuit, par Plainpalais, au pied des murs de la Corraterie, à la hauteur de la porte intérieure de la Monnaie, de la maison Piaget et de celle des Trois Rois, sur une guérite abandonnée. Les Savoyards appliquent contre le mur trois échelles et entreprennent l'escalade. Déjà 200 hommes, sous Brunaulieu, ont pénétré dans la place sans être aperçus quand, sur les trois

heures du matin, l'alarme ayant été donnée par une ronde intérieure, le lieutenant du duc fait attaquer par le dedans et simultanément la porte Neuve, afin d'y faire passer le régiment du baron de la Val d'Isère qui attend au dehors, la porte intérieure de l'Hôtel de Ville, au haut de la Treille, la porte intérieure de la Tertasse, restée ouverte, et la porte intérieure de la Monnaie. Le pétardier savoyard réussit à faire sauter cette dernière, mais il échoue devant la Porte Neuve, grâce au soldat de la garnison genevoise Isaac Mercier, qui a eu la présence d'esprit d'abaisser la herse. Le régiment de la Val d'Isère, le gros des Savoyards, ne peut donc pas pénétrer dans la place.

C'est pour Genève le salut. Le corps de garde de l'Hôtel de Ville refoule les assaillants du haut de la Treille, tandis que les capitaines de la garnison, qui se sont heureusement portés vers la Tertasse ouverte, repoussent sur ce point l'attaque des Savoyards, qui sont bousculés d'abord vers la Porte Neuve et la Corraterie. Les assaillants de la porte de la Monnaie, aussi malmenés que ceux de la porte Neuve par les Genevois qu'a réveillés le son du tocsin, s'enfuient le long de la courtine, tâchent d'enjamber le parapet et sont culbutés au bas de leurs échelles par le canon que l'on commence à tirer du bastion de l'Oie, près de la Porte Neuve. Cinquante-quatre Savoyards sont tués ; une centaine sont blessés et une quinzaine faits prisonniers et, le même jour, exécutés. Il pérît 17 Genevois ; un plus grand nombre sont blessés. Malgré la victoire, le chiffre des victimes exaspère le peuple, qui cherche un coupable dans la personne du syndic Blondel, accusé d'abord, à juste titre, de négligence, et plus tard, la passion aidant, de haute trahison<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Récit résumé emprunté à Francis de Crue, *Henri IV et les Députés de Genève Chevalier et Chapeaurouge*, dans Mém. et Doc. Soc. hist. Genève, XXV, 1893—1901, p. 523. Il existe de très nombreuses relations de l'Escalade ; la meilleure est probablement le *Vray Discours* de la miraculeuse délivrance, Genève, 1603, copiée presque en entier par Spon, *Histoire de Genève*, I, p. 422-440 et plusieurs fois réimprimée. Voir aussi Senebier, *Hist. littér. de Genève*, I, p. 79-81 ; de même le travail de Crue que je viens de citer ; les *Documents sur l'Escalade de Genève, tirés des archives de Simancas*, etc., publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1903 ; item L. Dufour-Vernes et Eug. Ritter, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, Bulletin de l'Institut genevois, XXV, 345-407 ; Hans Barth, *Bibliographie der Schw. Geschichte*, dans *Quellen zur Schw. Gesch.* N F. IV<sup>e</sup> Abt. 1<sup>er</sup> vol.

Ce dramatique événement excita chez les Genevois un enthousiasme indicible ; le pinceau, la gravure, la poésie en retracèrent les principaux épisodes.

Outre des cantiques ou hymnes d'actions de grâces, il se fit des chansons populaires dont les unes sont de simples récits, d'autres entrelacent la narration de réflexions morales plus ou moins goguenardes, d'autres enfin prennent la forme du dialogue ou de la complainte. Le plus souvent, on apostrophe avec plus ou moins d'esprit ou d'énergie les prisonniers et les fuyards savoyards ; Chaffardon, Sonas, d'Attignac, Picot, La Jeunesse, le baron de Vatteville, le chevalier Dandelot, d'Albigny, Brunaulieu ou le jésuite écossais père Alexandre sont des cibles contre lesquelles porte « la mitraille poétique ».

Quelques circonstances plaisantes avaient accompagné l'Escalade. La chanson ne manqua pas d'en faire son profit ; c'est ainsi que le pétard de Picot, la coulisse ou herse de la Porte Neuve, la marmite de la mère Royaume, les échelles brisées, la dégringolade et la culbute des fuyards dans le fossé, la pendaison des prisonniers, défrayèrent les loustics.

On connaît plus d'une centaine de ces chansons. La plus remarquable est, sans contredit, le fameux *Ce qu'é l'aino*, écrit en patois des environs de Genève<sup>1</sup>.

Ce qu'é l'aino, le Maitre dé bataille,  
Que se moqué et se ri dé canaille,  
A bin fai vi pé on Desande nai  
Qu'il étivé patron dé Genevai.

(*Celui qui est là-haut, le maître des batailles, qui se moque et se rit des canailles, a bien fait voir, par un samedi soir, qu'il était le patron des Genevois.*)

Cette chanson est un petit chef d'œuvre dans le genre épico-burlesque populaire, en soixante-huit couplets, pleins d'une verve toute genevoise, tantôt noble et gracieuse, tantôt naïve ou bouffonne.

En publiant ici la chanson du notaire Dumont, je ne prétends pas, tant s'en faut, la faire passer pour un chef-d'œuvre, mais on conviendra qu'elle ne méritait pas l'oubli dans lequel elle a

<sup>1</sup> Sur l'auteur de cette chanson, voir Eug. Ritter *La Chanson de l'Escalade de Genève en langage Savoyard*, Genève, Kündig, 1900, p. 32.

été tenue jusqu'à maintenant. Elle n'est ni plate ni banale ; la versification y laisse peut-être moins à désirer que dans la plupart des pièces de cette époque. L'auteur n'en prend pas trop à son aise avec les rimes, les hiatus et les contractions ; et la métrique, quant au nombre des syllabes des vers, est généralement bonne. Le mérite principal en est la vigueur du sentiment et de l'expression.

Il existe une ancienne chanson de l'Escalade, publiée dans différents recueils<sup>1</sup>, qui a une grande analogie avec la nôtre. Elle a pour titre : *Sus, qu'on chante, Genevois !* mais bien que les stances aient la même forme métrique que la nôtre et plusieurs, les mêmes vers ou les mêmes expressions, elles sont l'antithèse l'une de l'autre. L'une est genevoise, l'autre est anti-genevoise. Tandis que l'auteur de celle-ci est bien notre notaire Pierre Dumont, selon l'affirmation qu'il en fait à la fin, la première a été attribuée soit à Théodore de Bèze ou à Simon Goulart, pasteur de Saint-Gervais, à Genève, soit à Aimé de Chateauneuf, nommé en 1603 membre du Conseil des XXV et plus tard syndic de Genève, voire même au ministre Mercier<sup>2</sup>. Elle a dû être composée certainement peu après l'Escalade<sup>3</sup>. Elle se chantait sur l'air du chant de Ronsard,

<sup>1</sup> Voir entre autres : *Recueil des plus anciennes chansons de l'Escalade précédé du précis historique de cet évènement*, Genève, Cherbuliez, s. d. p. 24 ; — *L'Escalade, précis historique . . . recueil des chansons*. Etrennes genevoises, Genève, Jullien, 1845, p. 25 ; — *Les chansons de l'Escalade*, réimpression textuelle de l'édition, de 1702, avec une préface de M. Eugène Ritter, Moutiers-Tarentaise, chez Ducloz, 1903 ; — *Les chansons de l'Escalade*, paroles et musiques recueillies par Henri Lenoir, Genève 1899, p. 22 et 1910 p. 24.

<sup>2</sup> Voir Eug. Ritter, ouvrage cité, 1903, p. 6 ; Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 177 ; J.-P. Chaponnière, *De la chanson et des chansonniers à Genève*, Album de la Suisse romande, 1844, p. 180.

<sup>3</sup> En effet, la *Chanson nouvelle* qu'on lui fit pour réplique et qui commence par ces mots :

Rebelles Genevoisans

Artisans

Vous voulez faire des princes

fut imprimée en 1603 à Thonon par Marc De la Rue, qui avait reçu dans ce but de la part du P. Chérubin, capucin, qui fut avec S. François de Sales un apôtre du Chablais, une assignation de 30 ducatons sur la cassette ducale, mais qui, « pour avoir imprimé, apporté, chanté et distribué dans Genève cette chanson du tout diffamatoire contre la République et ainsi contrevenu au traité de paix [de Saint-Julien] », fut fouetté publiquement par la ville de Genève le 20 septembre 1603. Dans l'interrogatoire qu'il subit, De la Rue affirme avoir ouï dire que l'auteur de

devenu très populaire : *Quand ce beau printemps je voi.* C'est une espèce d'ode, qui retrace aussi tout ce qui se passa le 12 (22) décembre 1602 ; le style en est pur et les règles de la versification assez bien observées. Elles comprennent chacune dix-neuf couplets.

On peut se demander à laquelle des deux chansons il faut donner la priorité. Il se pourrait, à la rigueur, que l'auteur de la cantilène genevoise ait connu et exploité notre Dumont. Mais le contraire est plus probable. En effet, comment l'œuvre poétique de notre notaire aurait-elle pu être connue à Genève alors que à notre connaissance, elle n'a jamais été livrée à l'impression ? On sait, par contre, que le chant genevois a été publié peu de temps après le drame de l'Escalade ; un exemplaire en a pu parvenir à notre tabellion fribourgeois, qui se sera mis à «broder» à sa façon sur le thème genevois, en en prenant la contrepartie. Qui sait si cet imprimé n'aurait pas été apporté depuis la Savoie par un de ces Pères Jésuites de Fribourg, dont Dumont avait été l'élève ? Plu-sieurs Jésuites, on le sait, aidèrent S. François de Sales et le P. Chérubin, capucin, dans l'œuvre de la conversion du Chablais. Le P. Alexandre Hume<sup>1</sup>, écossais, joua même, au pied des échelles de l'Escalade, un rôle très en vue<sup>2</sup>. Nous ne croyons donc pas être dans l'erreur en affirmant que notre barde fribourgeois a connu et la chanson genevoise *Sus, qu'on chante....* et la réplique *Rebelles Genevoisans* du curé Chevalier, probablement aussi le *Vray discours sur la miraculeuse délivrance de Genève*, dont nous

cette chanson-réplique était un prêtre nommé Chevalier, demeurant près de Saint-Cergues, probablement à Fessy, au pied des Voirons. Voir Eug. Ritter, *Le curé Chevalier*, revue Savoisienne, 1900 ; — Jules Vuy, *Une chanson sur l'Escalade*, publiée avec un avant-propos, Genève, Trembley, 1882 ; — Louis Doufour-Vernes, *Un procès de presse en 1603, à propos d'une chanson savoyarde sur l'Escalade*, Bulletin de l'Institut genevois, t. 32, p. 75-103.

<sup>1</sup> Nous avons vu plus haut que la chanson-réplique du curé Chevalier commence par ces mots : *Rebelles Genevoisans — Artisans Vous voulez faire des princes.* Or ce mot, ici assez singulier, *d'artisans* se trouve aussi dans le sous-titre de la chanson Dumont. Nous pouvons supposer qu'il l'aura emprunté à la chanson du curé Savoyard comme il a emprunté probablement à la chanson genevoise des passages entiers, ainsi que nous allons le voir, pour les adapter à la thèse catholique, donc savoyarde, qu'il défend.

<sup>2</sup> Voir Th. Claparède, *Le Père Alexandre*, dans Mém. et doc. Soc. hist. Gen. t. XVII.

avons parlé plus haut, qui lui aura apporté les renseignements historiques nécessaires pour élaborer son poème. De plus, nous pouvons affirmer avec certitude, d'après ce qu'il dit de Théodore de Bèze à l'avant-dernier couplet, qu'il a composé sa *Lamentation* avant la mort du successeur de Calvin, arrivée en 1605.

Nous allons maintenant, pour permettre au lecteur une facile et judicieuse comparaison, publier, en les mettant en regard, les deux textes, fribourgeois et genevois. Dumont a donné comme titre à sa cantilène :

*Lamentation sus l'Intreprise des Savoyards non à leur sou(hait?) succédée en l'Escalade de Genève; et comme sous-titre (un peu mutilé par une déchirure du papier) :*

*Chant oppugnant les joyes de l'Intreprise des Savoyards ..... par les artisans de Genève en l'escadade faict le 12 du 10<sup>bre</sup> l'an 1602.*

*Chanson fribourgeoise.*

1. Avec larmes, Genevoys,  
D'une voix,  
Pleurés ceste delibvrance.  
C'est le damnable suppourt  
D'un effort  
Que Sathan par sa puissance

---

2. Vous ha servy de sa main ;  
Notamment  
Le douziesme de décembre  
L'an mille six cents et deux,  
Vos ayeulx  
Faillirent à vous reprendre.

---

3. Ce fust après la my nuict  
Que sans bruit  
Ils dressèrent troys esche'les.  
Deux cents estoyent jaz passés  
Vos fossels  
Sans qu'en haves sceu novelles

*Chanson genevoise<sup>1</sup>.*

1. Sus qu'on chante, Genevois,  
D'une voix,  
Cette belle délivrance  
De l'admirable support  
Du très fort  
Nous sauvant par sa puissance.

---

2. Souvenons-nous à jamais  
Désormais,  
Qu'au douzième de Décembre  
L'an mil six cents et deux,  
Nos haineux  
Faillirent à nous surprendre.

---

3. Ce fut après la minuit  
Que sans bruit  
Ils dressèrent trois échelles.  
Deux cents étoyent ja passez  
Nos fossez  
Sans qu'on en scut les nouvelles.

<sup>1</sup> Edition Ritter, 1903, p. 15, (voir plus haut) réimpression d'un ancien recueil de 1703, dont le seul exemplaire connu est à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris.

*Chanson fribourgeoise.*

4. Après qu'ils furent dedans,  
En ce temps,  
Viennent droict au cour de  
[garde.  
Quelcun des vostres s'enfuyt,  
On le suyt  
Avec nue son esparde<sup>1</sup>.

5. L'hors crient les Savoyars,  
Les vus pars<sup>2</sup>  
Estre maistres de la ville.  
Mais veu que vous estes mis  
Et demis  
Sans poinct de doutte cent mille

6. Hors de catholique foy,  
Du hault Roy  
Il vous destorne sa face,  
Viennent ses vallians sauldars  
Un peu tard  
Cathéquier vostre race.

7. Sonas venoit dessus vous  
En corroux,  
C'estoit pour vous faire teste.  
Avec le valliant sauldard  
Catignyard  
Par vostre voix il s'arreste.

8. Brannolier l'entrepreneur,  
Par honneur,  
Heusse faict perdre la vie  
A plusieurs de vos sauldars  
Aux rempars,  
Et mis à la boucherie,

*Chanson genevoise.*

4. Après qu'ils furent dedans,  
Les fendans  
Vinrent droict au corps de  
[garde.  
Choquant de tout leur pouvoir  
Sous espoir  
Que tôt la porte on pétarde.

5. Que l'un des nôtres s'enfuyt,  
On le suit.  
Soudain l'alarme l'on sonne.  
On s'arme, on vient au combat,  
On se bat.  
Dieu la victoire nous donne.

6. Ils avoyent tous conjuré  
Et juré  
De n'espargner créature,  
Et vouloyent jettter des morts  
Tous les corps  
Au Rône pour sépulture.

7. Sonas venoit en couroux  
Dessus nous  
Venger la mort de son Père,  
Mais en un dessein si fol  
Un licol  
Lui arrêta sa colère.

8. Hélas ! qu'il t'ut esté bon,  
Chaffardon,  
De suivre ta Vénerie,  
Plutôt que par le cordeau  
D'un bourreau  
Mourir en ignominie !

<sup>1</sup> C'est-à-dire *l'épée nue*. *Esparde* est mis pour *éparde*, du provençal *espado* ou de l'italien *spada*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce mot est souvent employé pour épée (Dictionn. de Hatzfeld et Darmsteter).

<sup>2</sup> Nous ignorons le sens de cette expression, dont la lecture est cependant sûre.

*Chanson fribourgeoise.*

9. Sy le pétard de Piccot (Bigot)  
 D'un estoc  
 Heusse faict briser la porte,  
 Il vous falloit, troup hardis  
 Estourdis,  
 Revenir en bonne sorte.

10. Mais le seigneur d'Albinier,  
 Grand guerrier,  
 Voyant fallir l'entreprise,  
 Pour se sauver tout content  
 En ce temps  
 Fuite ne luy fust obmise.

11. La plupart de nos sauldars  
 Sont fuyars  
 En resulant la muraille.  
 La Jeunesse, grand guerrier,  
 Le premier  
 A se sauver fust abille.

12. Le Chevalier d'Andelot,  
 Suyvit tost  
 Le baron de Wattenville,  
 Quand ils virent vostre guay  
 Etre guay,  
 Et non mort en telle estrille.

13. Mais ceulx qu'estoyent jaz  
 Vos fossels [passés  
 Firent grand bruit par la ville,  
 Et ils mirent plusieurs corps  
 A la mort,  
 Vous faisants quasi imbecilles.

*Chanson genevoise.*

9. Mourir devoit en Soldat  
 D'Attignat,  
 Et non lachement te rendre,  
 Car qui tel cas entreprend  
 Et se rend  
 Ne mérite que le pendre.

10. Brunaulieu l'entrepreneur  
 Son honneur  
 Y perdit avec la vie,  
 Amenant sur nos remparts  
 Ses soldats  
 Pour mettre à la boucherie.

11. Tu payas aussi, Picot,  
 Ton écot  
 Voulant pétarder la porte ;  
 Et faloit que trop hardi  
 Estourdi  
 Tu mourusses de la sorte.

12. Si le cœur ne t'eut failli,  
 D'Albigny,  
 Tu vinsses à l'escalade.  
 Mais aussi ce qu'entreprens  
 Dès longtemps  
 Réüssit tout en cascade.

13. Ce n'est acte de soldat  
 D'un pétard,  
 Venir forcer un étable.  
 Vous avez en un dessein  
 Si hautain  
 Fait acte peu mémorable.

*Chanson fribourgeoise.*

14. Dont pour les faire cesser,  
 Appaiser,  
 Fallut la gendarmerie,  
 Leur permettans la rançon  
 De façon  
 Qu'ils auroyent sauvé la vie.

*Chanson genevoise.*

14. Vous vous montrez trop vaill-  
 Assaillans, [lans  
 Pour ne faire rien qui vaille ;  
 La plupart de vos Soldats  
 Sont fuyars  
 En ressautant nos murailles.

15. Mais celluy que vous Instruit  
 C'est sans fruct  
 A voire votre stature ;  
 Vous faict croire à l'appostat ;  
 Au Sénat  
 Misérable créature.

15. La Jeunesse, grand guerrier,  
 Le premier  
 A se sauver fut habile.  
 Le Chevalier Dandelot  
 Suivit tot  
 Le baron de Vatteville.

16. Qu'avec sa permission  
 L'union  
 Qu'havés promis fust defaict.  
 Leur arrasant pour buttin  
 D'un mattin  
 A soixante sept la teste

16. Vous estiez vus amusez,  
 Abusez,  
 A ce vipère Alexandre,  
 Qui promettoit Paradis  
 Aux hardis  
 Qui se venoyent faire pendre.

17. Leurs testes par son avis  
 Havés mis  
 Sus les murs, rançon troupe dure,  
 Et leurs corps décapités  
 Tous gettés  
 Au Rosne pour sépulture.

17. N'y venez plus, Savoyards,  
 Aux hasards  
 Aspirans à vos conquêtes,  
 Vous nous laissez pour butin  
 D'un matin  
 Soixante sept de vos têtes.

18. O bon Dieu, Père Eternel  
 Supernel,  
 Qui congnoisses bien la vie  
 De bête et des Genevois,  
 D'une voix  
 Corriges leur rusterie.

18. Vous vous préparez toujours  
 Pour recours  
 Faire nouvelle entreprise,  
 En machinant de plus fort  
 Quelque éfort  
 Contre Dieu et son Eglise.

19. Tendes, Père souverain,  
    Vostre main  
    Aux prélats de vostre Eglise.  
    Et qui ha faict la chanson  
    Par raison  
    Soyt instruict à vostre guise  
    Amen<sup>1</sup>.
19. Mais le Grand Dieu Souverain  
    Dans sa main  
    Pour les siens tient la victoire,  
    Et fait toujours ses Enfants  
    Triomphans.  
    A luy seul en soit la gloire.  
    Amen.

*Cecinit Petrus de Monte  
auctor hujus cantilene.*

#### NOTES EXPLICATIVES.

Dumont, au début de sa chanson, invite les Genevois non à chanter, mais à pleurer « leur délivrance » qui, tout en étant pour les Savoyards un échec regrettable, serait pour Genève un événement fort malheureux dont les puissances infernales sont cause. Satan a fait là un formidable effort pour empêcher les Genevois de redevenir Savoyards et catholiques comme leurs aïeux d'avant 1534. Les Genevois, eux, envisageaient leur délivrance comme merveilleuse, comme une dispensation toute spéciale de la Providence, qui avait protégé leur ville. D'ailleurs l'inscription qui conservait sous les voûtes de l'Hôtel-de-Ville la mémoire de ce grand événement disait : *Pugnate pro Christo et focis, liberavit vos Dominus.*

La seconde strophe nous donne la date de l'Escalade, soit la nuit du samedi 11 au dimanche 12 décembre 1602, ancien style, calendrier Julien. D'après le nouveau calendrier grégorien, ce

<sup>1</sup> Ne se correspondent complètement que les trois premières strophes; plusieurs des autres, seulement à moitié; ainsi, si nous désignons la chanson Dumont par F et la chanson genevoise par G, nous constatons que la 2<sup>me</sup> moitié de 4 F va avec la 1<sup>re</sup> moitié de 5 G; la 2<sup>me</sup> moitié de 6 G avec la 2<sup>me</sup> moitié de 10 F; la 2<sup>me</sup> moitié de 7 F avec 9 G; la 8 F avec la 10 G; la 9 F avec la 11 G; la 1<sup>re</sup> m. de 11 F avec la 2<sup>e</sup> de 14 G; la 2<sup>e</sup> de 11 F avec la 1<sup>re</sup> de 15 G; la 1<sup>re</sup> de 12 F avec la 2<sup>e</sup> de 15 G; la 2<sup>e</sup> de 16 F avec la 2<sup>e</sup> de 17 G. Plusieurs, telles que les strophes 5, 6, 12 (2<sup>e</sup> moitié), 13, 14, 15, 16 (1<sup>re</sup> moitié), 17 (1<sup>re</sup> moitié), 18 et 19 de F; 4 (2<sup>e</sup> m.), 5 (2 m.), 6 (1<sup>re</sup> m.), 7 (2<sup>e</sup> m.), 8, 9 (2<sup>e</sup> m.), 12 (2<sup>e</sup> m.), 13, 14 (1<sup>re</sup> m.), 16, 17 (1<sup>re</sup> m.), 18 et 19 de G n'ont pas leur corrélatif. La G ne dit mot de Théodore de Bèze; la F ne parle pas de Chaffardon ni du Père (ou Vipère) Alexandre. La 10 F parle de d'Albigny comme la 12 G, mais en des termes tout à fait différents.

serait la nuit du 21 au 22 décembre, la nuit même du solstice d'hiver, la plus longue de l'année. Il faisait froid ; cependant il n'y avait pas de neige, seulement de la gelée blanche. L'armée savoyarde qui vint de nuit établir son camp à Plainpalais comprenait au plus 2000 hommes, soit, entre autres, plusieurs compagnies du régiment du baron de la Val d'Isère, nommé Pierre de Duingt, vicomte de Tarentaise, écuyer du duc, et colonel, une compagnie d'arquebusiers à cheval formant la garde du seigneur d'Albigny, commandant en chef, plusieurs compagnies de cavalerie et un certain nombre de gentilshommes. Un corps d'élite de 300 hommes, robustes gaillards bien déterminés, sous la conduite de François de Brunaulieu, devait faire l'Escalade. Ces troupes étaient arrivées depuis Chambéry et Annecy sur Bonne, la Roche, Bonneville, le Foron, Etrembières, les bords de l'Arve (pour être moins facilement entendues ou aperçues), et enfin Plainpalais. Un paysan était accouru en ville pour annoncer l'arrivée des Savoyards. Mais la nouvelle qu'il apportait ne fut guère prise au sérieux et les Genevois ne prirent aucune mesure de sécurité bien conséquente.

La troisième strophe nous relate la grimpée des Savoyards sur le rempart. Cette grimpée eut lieu du côté de la Corraterie, entre la porte Neuve et la tour de la Monnaie. Pour atteindre le haut de la muraille, assez élevée, il fallait d'abord franchir un fossé que le Rhône laissait en hiver sans eau, plein d'herbes, de cannes et de roseaux. Ce fossé fut franchi sur des claies faites de branches d'osier pour se garantir de la boue qui était au fond. Les assaillants dressèrent aussitôt trois échelles contre le mur. Il était environ une heure du matin. Les échelles étaient faites d'une façon très ingénieuse ; elles se composaient de plusieurs pièces s'emboîtant l'une dans l'autre, pouvant se raccourcir ou s'allonger à volonté ; on les avait garnies, à leur extrémité inférieure, de fiches en fer, et elles portaient à leur sommet des roulettes garnies de drap qui permettaient de les faire glisser sans bruit le long des murailles. Ces échelles avaient, paraît-il, été fabriquées à Payerne, chez un nommé Pierre Sansfin. A la première échelle grimpèrent immédiatement Brunaulieu, suivi du baron de Watterville, de Sonnaz, d'Attignac, etc. ; le chevalier d'Andelot se hissa le long de la seconde. Au pied des échelles restèrent le commandant d'Albigny et le Père Alexandre Hume, jésuite écossais, pour encourager les assaillants, diriger et bénir l'opération.

A la quatrième strophe, nous entendons l'alarme donnée par la sentinelle genevoise et l'attaque du corps de garde. A mesure qu'ils arrivaient sur la muraille, les Savoyards se couchaient au bas du parapet et se serraient aux angles des tours pour mieux dissimuler leur présence. Il faisait nuit noire. Deux cents étaient déjà montés. Il était environ deux heures et demie. Une première ronde genevoise vint à passer sans rien voir. Mais au bout de peu de temps, le soldat genevois qui était de garde au haut de la tour de la Monnaie entend un bruit suspect. Il en avertit son caporal, qui prend une lanterne, se fait accompagner d'un soldat muni de son arquebuse et s'approche du parapet. Voyant quelques hommes armés, le soldat crie : « Qui vive ! » décharge son arquebuse et s'enfuit en appelant aux armes ; mais les Savoyards se jettent sur lui « l'esparde nue » et le terrassent. La vigie de la tour répond par un autre coup de feu ; le caporal donne l'alarme au corps de garde qui ferme la porte et se barricade de son mieux. Les Savoyards sont découverts.

Le plan de Brunaulieu était d'attendre que l'obscurité fût un peu moins profonde, qu'un plus grand nombre de soldats fût monté et que l'armée, rangée sur la plaine de Plainpalais, fût rassemblée près de la porte Neuve. Aux premières lueurs de l'aube, vers quatre heures du matin, il était plus facile d'agir. Mais l'alarme ayant été donnée, il ne fallait pas perdre de temps. Les assaillants se décident à donner l'assaut sur plusieurs points en même temps. Ils se séparent en quatre troupes ; la première, sous la conduite de Chaffardon, assiège la porte de la Monnaie, la seconde, commandée par le vaillant de Sonnaz, vole à la porte Neuve ; les deux autres doivent occuper les portes de la Tertasse et de la Treille. Tous se précipitent vers l'endroit désigné en criant : « Aux armes ! Aux armes ! Vive Savoie ! Vive Espagne ! ville gagnée ! Tue ! Tue ! A mort ! » Ils ont pour se reconnaître entre eux un cri imitant le coassement de la grenouille.

Dans les cinquième et sixième strophes, Dumont se demande ce que les Savoyards vont faire. Il ne voit en eux que de vaillants « sauldards » (soldats) qui viennent, « un peu tard, catéchiser la race des Genevois coupables d'avoir abandonné, au nombre de plus de cent mille, la foi catholique, et qui ont mérité, par cette impiété, que Dieu détourne d'eux sa face ». Ces soldats sont conduits par des chefs éprouvés à la plupart desquels notre chansonnier consacre une strophe ou quelques vers.

Le premier nommé, septième strophe, est François, fils de feu Aimé de Gelbel (Gerbais), seigneur de Sonnaz près Chambéry. Son père, colonel des Savoyards, avait été tué à la bataille de Monthoux le 12 mars 1591, avec plus de 300 de ses hommes, par les Genevois aidés des troupes françaises. Personne ne s'étonnera qu'il y eût chez le fils une rancune implacable contre Genève. Il était capitaine d'une des compagnies du régiment de la Val d'Isère. Il fut le premier, paraît-il, à mettre le pied sur l'échelle pour grimper sur le mur de la Corraterie, mais, frappé au visage d'une pierre que le frottement de l'échelle avait fait tomber du haut de la muraille, il fut pris d'un saignement de nez qui faillit lui causer un évanouissement. Obligé de redescendre, il fut réconforté par son chef d'Albigny et ne tarda pas à remonter. Arrivé lui aussi au haut du rempart, il se glissa sans tarder avec d'Attignac et sept ou huit autres compagnons par la porte de la Tertasse restée ouverte, et parcourut plusieurs rues, afin de bien s'assurer que les Genevois n'avaient rien entendu. Il fut le chef de l'escouade des assaillants qui attaqua la Porte Neuve. Mais il fut fait prisonnier avec huit autres gentilshommes, entre autres d'Attignat et Chaffardon, au boulevard de l'Oie ; il essaya en vain de se racheter pour son pesant d'argent. Il avait reçu plusieurs blessures, entre autres, un coup d'arquebuse lui ayant brisé l'os de la cuisse ; il fut porté en prison sur une chaise. Une chanson du temps dit de lui :

Monsieur Sonas eut la jambe rompue,  
Dont il fut pris et mené à la Grand'rue ;  
Pour éviter du peuple la fureur,  
Il fut conduit chez Monsieur Salvateur,

soit chez M. Budé de Vérace qui lui avait promis la vie et qui en effet fit son possible pour être son « sauveur ». Il était fort résolu, parlait peu et reconnaissait le péril où d'Albigny les avait entraînés. Devant le Conseil, Gerbais de Sonnaz demanda qu'il lui fût permis de disposer sommairement de ses biens en faveur de ses sept enfants. Il fut condamné à être pendu, le dimanche même de l'Escalade, à 2 $\frac{1}{2}$  heures de l'après-midi, sur le boulevard de l'Oie. Conduit au lieu du supplice avec ses douze compagnons, c'est lui que le bourreau Tabazan exécuta le premier. On fut obligé de le lever par le milieu du corps, sa jambe rompue ne lui permettant pas de monter l'échelle ; sans

tarder, le bourreau lui passa la corde autour du cou. Après que les prisonniers furent pendus, leurs têtes furent coupées et placées sur les murs de la ville. La femme Sonnaz vint demander aux magistrats celle de son mari ; sur leur refus, elle resta très longtemps assise vis-à-vis du lieu où était planté le sinistre trophée ; elle ne voulait ni boire, ni manger. Elle vécut encore plusieurs années ; son testament date du 4 septembre 1607. La prière que le capitaine de Sonnaz aurait faite avant qu'on le pende fut mise en chanson : *Ah moi ! pauvre comte Sonas.*

La même septième strophe consacre deux vers à un compagnon de malheur du capitaine de Sonnaz, un autre noble savoyard que le notaire Dumont appelle Catignyard, mais qui porte en réalité le nom d'Attignac, soit Pierre, fils de Philibert de Rovorée, de la branche des seigneurs de Montburon, seigneur d'Attignat en Bresse, gentilhomme ordinaire de la Chambre du duc Charles-Emmanuel, capitaine de cent chevaux-légers, puis maître de camp d'infanterie en Savoie. Il avait servi dans les armées de la Ligue sous les ordres de Charles de Lorraine, duc de Guise. C'était un homme de haute stature et de résolution ; il était parti de Paris en poste pour participer à l'Escalade. Il fut fait prisonnier en même temps que Gerbais de Sonnaz ; il aurait voulu mourir l'épée à la main ; pour le faire plus aisément, il avait remis l'ordre de Saint-Maurice qu'il portait au valet qui était à ses côtés. Mais il fut contraint de se rendre, fut conduit en prison, condamné à une douloureuse torture, essaya d'apitoyer ses juges, mais, « trois fois, quatre fois perfide, et pour ce regard grand mignon et favori du duc, d'Attignac, qui avait commis plusieurs impiétés horribles contre les Eglises en les guerres de la Ligue, ne devait pas attendre quelque grâce<sup>1</sup>. » Au moment de subir son supplice, il hurlait ; au bas de l'échelle, il cria au bourreau : « Attends, attends donc ! » Il fut exécuté après de Sonnaz et Chaffardon. On trancha la tête à son cadavre, comme on l'avait fait à de Sonnaz, et on l'exposa avec les autres sur le rempart. Le capitaine d'Attignac avait un frère, René, qui prit aussi part à l'Escalade, mais ne fut pas fait prisonnier.

La huitième strophe est tout entière consacrée à un person-

<sup>1</sup> Melchior Goldast, *Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards*, réimprimée par Fréd. Gardy, dans Mém. et doc. Soc. hist. Genève, t. XXVIII, p. 218.

nage que Dumont nomme Brannolier, d'autres Prenauliet, Bre-nollier, La Bernolière, la Bordoniera, et qui n'était autre que François Brunaulieu, originaire de Lens en Picardie, gouverneur savoyard de Bonne et lieutenant du baron de la Val d'Isère. Dumont l'appelle « l'entrepreneur » ; il était en effet le chef des 300 qui avaient été ordonnés pour l'Escalade, mais il était plus vaillant que prudent. Arrivé un des premiers au sommet du rempart, c'est lui qui surprit le soldat genevois en sentinelle, « tira de lui le mot et la vie, le jeta du haut en bas, prit sa place pour attendre la ronde qui devait passer et lui en faire autant, ce qu'il fit comme elle s'approchait de lui pour lui donner le mot à l'oreille ». Il connaissait à fond les points faibles des remparts de Genève ; il avait fait la reconnaissance de la place les jours précédents, avait, pendant la nuit, mesuré la hauteur des murailles et la largeur des fossés, et avait remarqué qu'on ne plaçait point de sentinelle dans la guérite voisine du lieu où on devait apposer les échelles, près de la porte de la Monnaie. On prétend qu'avant de tenter le coup tragique, il avait communiqué, ainsi que plusieurs de ses hommes ; il avait même demandé à recevoir l'Extrême-Onction, jurant qu'il ne survivrait pas à sa honte si son entreprise venait à échouer. On n'est pas très fixé sur l'endroit précis de sa mort. Selon les uns, il serait tombé devant le corps de garde de la porte Neuve, poste qui aurait été trois fois pris et repris ; le sachant mort, les assaillants, se voyant sans chef, se seraient dispersés et auraient commencé à courir la ville pour piller. Selon d'autres, il aurait combattu vaillamment jusqu'au bout, cherchant à ranimer le courage des siens qui s'enfuyaient précipitamment vers les échelles pour les redescendre. Mais celles-ci s'étant rompues sous le poids ou ayant été brisées par un coup de canon tiré depuis le boulevard de l'Oie, on offrit à Brunaulieu de le dévaler dans le fossé au moyen d'une corde, car il était très gros, mais il préféra périr les armes à la main ; il combattit héroïquement avec de Sonnaz, fut cerné par plusieurs ennemis et tomba, percé de coups, pendant que de Sonnaz était fait prisonnier. C'est lui qui avait fait tous les préparatifs et combiné tous les détails de l'audacieuse entreprise. Il aurait voulu ne pénétrer dans le centre de la ville que vers quatre heures du matin, pour laisser à l'arrière-garde de l'armée le temps de s'approcher ; il craignait aussi qu'une trop grande obscurité ne

nuisit aux opérations de ses gens, qui connaissaient mal le détour des rues, il avait donné l'ordre à ses soldats arrivés sur le rempart de se tenir couchés sur le ventre sous les arbres du parapet ou serrés le long des maisons de la Corraterie, mais l'alarme ayant été donnée à  $2\frac{1}{2}$  heures déjà, par la sentinelle genevoise de la porte de la Monnaie, il avait fallu précipiter les opérations et envoyer les assaillants aux quatre coins de la cité.

A la neuvième strophe, nous assistons à l'attaque des portes de Genève par les artificiers savoyards. Les assaillants, couverts la plupart de cuirasses et de casques noircis, l'escopette et le coutelas à la ceinture, s'étaient munis de pétards pour faire sauter les portes, de grandes tenailles, de marteaux, de masses d'acier tranchantes pour briser les serrures et rompre les chaînes. Le pétard, très en vogue au XVII<sup>e</sup> siècle, était un engin chargé de poudre ou de cartouches brisantes que l'on appliquait surtout contre les portes lourdes pour les faire sauter. Le premier que les assaillants apposèrent contre la porte de la Monnaie joua parfaitement; à la porte Neuve, la première porte fut aussi enfoncée, mais au moment où le pétardier Picot appliquait son engin contre la seconde, un des trois hommes de la garnison genevoise restés au corps de garde, le vaudois Isaac Mercier, eut la pensée d'aller couper la corde de la herse; la pesante machine s'abattit avant que l'artificier ait pu achever sa besogne; le pétard fut pris entre la herse et la porte et rendu par le fait même inoffensif. Ce fut le salut de Genève. L'armée qui était à Plainpalais n'attendait en effet que le moment où la porte Neuve sauterait pour pénétrer dans la ville et y venir en aide aux 250 assaillants commandés par Brunaileu. Quelques-uns de ces engins réussirent à enfoncer les portes de certaines demeures particulières, ainsi celle de l'écurie de la maison de Julien Piaget, mais c'était déjà trop tard. Le tocsin avait sonné, les Genevois avaient eu le temps de se ressaisir et de pourchasser les assaillants.

A la dixième strophe, nous voyons apparaître le principal chef de l'entreprise savoyarde contre Genève, Charles de Simiane, seigneur d'Albigny. Il était le quatrième fils de Bertrand de Simiane, baron de Gordes, lieutenant-général du roi en Dauphiné (1564—1578). Après avoir été à la tête du parti de la Ligue dans cette province, il avait passé au service du duc Charles-Emmanuel I<sup>r</sup>. Celui-ci l'avait fait chevalier de l'Annonciade, lieutenant-

général de ses armées en 1600, puis lieutenant-général en deçà des monts, c'est-à-dire gouverneur de la Savoie en 1601. David Piaget, dans son *Histoire de l'Escalade*, dit de lui : « Né François, fils d'un père bon françois, jadis gouverneur du Dauphiné, il s'était révolté de l'obéissance de son roi, avoit tourné le dos à sa patrie, pollué l'honneur de la noblesse française et conjuré contre ses compatriotes ; il n'avait été élevé en ce grade de vice-duc, au grand opprobre de tous les Savoyards, sinon sur les promesses réitérées de mettre le duc en possession de Genève et tous les pays circonvoisins, que c'étoit un ordinaire et hasardeux entrepreneur... »

Gentilhomme insinuant et bon soldat, d'Albigny connaissait à merveille tous les faibles et l'humeur changeante de son maître et savait habilement flatter son ambition. Il avait des intelligences dans Genève, grâce auxquelles il assurait au duc qu'il tenait la ville dans sa main ; trois personnes lui offraient de la lui livrer. Quinze jours avant l'Escalade, il était venu lui-même reconnaître l'endroit où l'on pourrait mettre les échelles ; il pria vivement le duc d'agir au plus tôt, l'assurant de la réussite. C'est d'Albigny qui organisa et équipa l'armée chargée d'attaquer Genève ; mais c'est Brunaileu surtout, son lieutenant, qui dirigea l'Escalade ; cependant, durant la grimpée, d'Albigny se tint constamment au pied des échelles avec le Jésuite Alexandre, excitant ses hommes à monter, quelques-uns à coups de bâton. A-t-il lui-même pénétré en ville avec les assaillants ? Un récit l'affirme et dit qu'au moment où il voulut redescendre, les échelles n'y n'y étaient plus, qu'il se précipita alors du haut de la muraille dans le fossé sans se faire d'autre mal qu'une légère blessure à une jambe. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à s'apercevoir du complet échec de son entreprise et il donna l'ordre de la retraite. Ses troupes, déçues de n'avoir pu entrer en ville par la porte Neuve, où le pétard n'avait pu jouer, avaient été ramenées à Plainpalais ; transies de peur et de froid, elles se retirèrent sur Bonne tout en désordre. Le duc Charles-Emmanuel, arrivé lui-même depuis Etrembières jusque tout près de Genève, ne sut dire autre chose à d'Albigny, en le voyant, que ces paroles textuelles : « Vous m'avez fait là une *belle cascade !* » ; il repartit en toute hâte pour le Piémont, cacher sa honte et son chagrin au-delà des Alpes.

Après l'Escalade, d'Albigny resta campé à quelque distance de Genève avec une partie de sa troupe. Il revint plusieurs fois la nuit, à la dérobée, jusqu'aux portes de la ville. Les Genevois fatigués, lui demandèrent enfin trois mois de trêve. Il consentit et retira ses hommes. Cinq cents Vaudois, remplacés bientôt par un millier de Suisses, étaient venus garder la ville.

C'est d'Albigny qui, le 21 juillet 1603, négocia le traité de Saint-Julien qui assura pour longtemps le repos et le sort de Genève. Il ne tarda pas à avoir, à la cour, des envieux reprochant au duc de l'avoir élevé trop haut et lui conseillant de s'en débarrasser en l'envoyant combattre en Flandre. Le duc garda encore quelques années à son lieutenant sa confiance, le crée même, en 1605, marquis de Roat et de Maret, et lui fit épouser, en 1607, sa sœur légitimée Mathilde de Savoie. Mais, accusé la même année d'avoir noué de secrètes intelligences avec l'Espagne, d'Albigny fut condamné à mort et eut la tête tranchée à Moncalieri le 17 janvier 1608. Comme gouverneur de Savoie, il avait été d'un grand secours à saint François de Sales, aux jésuites et aux capucins, pour la continuation de leur œuvre de conversion du Chablais.

La onzième et la douzième strophe nous montrent les fuyards de l'armée savoyarde dégringolant en toute hâte les échelles par où ils étaient montés, et nous citent les noms de trois nobles gentilshommes « habiles à se sauver ». Le premier est le capitaine La Jeunesse, chef d'une compagnie sous les ordres de d'Albigny. Il semble avoir été atteint, dans sa fuite, près de l'endroit des échelles, soit par des coups d'arquebuses genevoises, soit par le canon du boulevard de la porte Neuve, qui, chargé de clous et de chaînes, rompit les échelles et tua quelques-uns de ceux qui voulaient descendre. Sa tête se serait trouvée parmi les soixante-sept arborées par les Genevois en trophée sur une des palissades des remparts<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il est à peu près sûr que Dumont, quand il composa sa cantilène, connaîtait le *Cé que l'ainô*. En effet, cette dernière chanson, strophe 57, dit :

J priron bin onna tala épovanta  
Que la Joanesse avoi tota la banda,  
Vatevillé, poi apré Dandelo,  
Fouyvon to queman son lou levro.

C'est-à-dire : « Ils prirent bien une telle épouvante que La Jeunesse avec toute la bande, de Watteville, puis après Dandelo, fuyaient tous comme des levrauts ». Les mêmes trois personnages sont cités dans les strophes 11 et 12 de Dumont.

Du chevalier d'Andelot nous ne savons rien, sinon que, n'ayant plus trouvé les échelles en place pour redescendre, il sauta du haut du rempart dans le fossé et s'y fracassa le nez.

Quant à Watteville, il s'agit ici de Jean de Watteville, celui-là même qui, en 1607, fut nommé évêque de Lausanne, bien qu'il n'ait reçu ses bulles qu'en 1610. Il avait grimpé à la première échelle immédiatement après Brunaulieu. Dans son *Histoire du diocèse de Lausanne*, le P. Martin Schmitt raconte que ce prélat suivit dans sa jeunesse la carrière des armes ; qu'il prit part, avec les Savoyards, à l'escalade de 1602, et qu'obligé de s'enfuir, il tomba du rempart, se brisa la jambe et resta boiteux. Une autre version dit qu'il avait été blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse, mais l'os n'ayant pas été touché, la guérison fut assez rapide. Son lieutenant fut aussi blessé.

Jean de Watteville était fils de Nicolas de Watteville, marquis de Versoix, baron et seigneur de Château-Villain, Saumier, Bellemont, Chalésieux, Brevans, Usier, Attain, colonel d'un régiment suisse et chevalier de l'Annonciade et de l'Eperon d'Or. Sa mère était Anne de Grammont, dame de Joux et baronne de Château-Villain. Il avait deux frères, Gérard et Pierre ; ce dernier était colonel et joua plus tard un rôle des plus importants pendant les troubles de la Valteline et des Grisons. Leur grand-père Jean-Jacques, qui fut en 1533 avoyer de Berne, s'était établi en Franche-Comté ; cette branche de la famille était catholique. Dumont pouvait bien donner à Jean, le héros de l'Escalade, le titre de baron, parce que le duc Emmanuel-Philibert de Savoie avait, en 1571, vendu à Nicolas de Watteville son père, la baronnie de Versoix, érigée en 1598 en marquisat. Comme baron ou marquis de Versoix, Jean de Watteville faisait partie de la noblesse savoyarde ; sa place était tout indiquée parmi les gentilshommes qui participèrent à l'escalade. Son dévouement, en cette circonstance lui mérita d'être protégé efficacement par le duc Charles-Emmanuel lorsqu'il fut question de lui pour succéder à Jean Doros comme évêque de Lausanne. Peu après la fameuse équipée contre Genève, il avait quitté la carrière militaire, s'était fait religieux cistercien et était devenu abbé de la Charité dans le diocèse de Besançon.

Les principaux héros de l'Escalade, Watteville comme les autres, ont été chansonnés dans de nombreux couplets plus ou

moins spirituels, d'un goût plus ou moins littéraire aussi, que nous regrettons de passer sous silence. On les retrouvera dans les différents recueils de chansons de l'Escalade.

Les strophes suivantes ne demandent pas de longues explications ; il n'est du reste pas très facile, pour quelques-unes, de saisir parfaitement le sens de l'auteur. La strophe 13, d'une portée générale, nous fait part du vacarme et des ravages faits par les assaillants à travers les rues de Genève, lorsqu'ils virent qu'on leur résistait et qu'on les poursuivait. Les citoyens dormaient profondément quand les Savoyards entrèrent, mais, quand le tocsin fut sonné, ils se rendirent compte de la gravité du danger qu'ils couraient ; un grand nombre, mal armés et à peine vêtus, accoururent aux endroits où l'on se battait. Mais la panique paraît avoir fait perdre la tête à plusieurs ; on eut grand peine à remettre leur esprit d'aplomb. Dix-sept Genevois furent tués et une trentaine blessés. Les Savoyards eurent soixante-sept morts, y compris les treize prisonniers exécutés, et plus de cent-vingt blessés.

La strophe quatorze nous montre la gendarmerie s'efforçant d'apaiser le tumulte. Elle aurait promis la vie sauve aux prisonniers savoyards, moyennant une forte rançon. Mais, à la strophe 15, intervient un personnage, sans doute Théodore de Bèze, pour lequel Dumont n'a pas de paroles tendres. Bèze ne veut pas entendre parler d'une compromission quelconque avec les prisonniers. En vain plusieurs offrent des sommes considérables ; en vain ils ont recours aux supplications et aux promesses, on leur donne deux heures pour se préparer à la mort. Malgré leur repentir, tous sont pendus, le dimanche même de l'Escalade, à  $2\frac{1}{2}$  heures, au pied de la muraille du Boulevard de l'Oie. Puis on leur coupe la tête, ainsi qu'à leur cinquante-quatre compagnons tombés dans les combats à travers les rues. Les soixante-sept têtes sont placées sur des chevrons au boulevard de l'Oie pour servir d'exemple et d'épouvantail à l'ennemi, et les corps sont tous jetés au Rhône (strophes 16 et 17). On remarque à cette occasion qu'il y a précisément soixante-sept ans que Genève a « abjuré le papisme ».

La chanson se termine par une prière où Dumont demande à Dieu de punir Bèze et les Genevois de leur « rustrerie » et de bénir les prélates de l'Eglise à laquelle il appartient.

Telle est cette chanson qui fait de notre notaire fribourgeois si-

non un poète aux larges envolées, du moins un versificateur qui ne manque pas de verve et de talent. Elle a comme mérite principal d'être une des rares répliques faites, au lendemain même de l'Escalade, aux nombreux couplets, satiriques et pleins d'indignation, composés par les patriotes de la vieille cité épiscopale jalouse de son indépendance, contre les Savoyards qui avaient voulu la leur ravir. Elle méritait, à ce titre, d'être publiée dans les *Annales Fribourgeoises* et signalée à « nos bons, chiens et féaux amis et combourgeois de Ville et République de Genève. »

---